

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 18 mars 2019 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Monsieur Jacques Daigle, vice-président
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire
Madame Manon Aubry, commissaire
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire
Madame Manon Lambert, commissaire
Madame Colette Vézina, commissaire
Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Absence :

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint
M^e Michael Provencher, secrétaire général

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 05.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE14-667-1903

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2019

CE14-668-1903

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 février 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marilou Noreau que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-669-1903 3.01 COMPTES À PAYER 2018-2019
- Madame Colette Vézina propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 14 février 2019 au 14 mars 2019.
- Unanimentement résolu ADOPTÉ
- 4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
- 5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES
- CE14-670-1903 5.01 PROJET N° 2993 – RÉNOVATION DU GYMNASE, DES VESTIAIRES ET DE LA BIBLIOTHÈQUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM À VICTORIAVILLE / CONSTRUCTION BERNARD BÉLANGER & FILS INC.
- Monsieur Jacques Daigle propose :
- QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet n° 2993 – Rénovation du gymnase, des vestiaires et de la bibliothèque à l'école secondaire Le tandem à Victoriaville,
- QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de Construction Bernard Bélanger & fils inc. (Document numéro CE14-670-1903).
- Unanimentement résolu ADOPTÉ
- CE14-671-1903 5.02 PROJET N° 2995 – RÉNOVATION DE L'ASCENSEUR À LA POLYVALENTE LA SAMARE À PLESSISVILLE / SG CONSTRUCTION
- Madame Manon Aubry propose :
- QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet n° 2995 – Rénovation de l'ascenseur à la polyvalente La Samare à Plessisville,
- QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de SG Construction. (Document numéro CE14-671-1903).
- Unanimentement résolu ADOPTÉ
- 6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- CE14-672-1903 6.01 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 22-18), MONSIEUR GUILLAUME POULIN
- Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de tuyauteur à l'atelier Le boisé, soit attribué à monsieur Guillaume Poulin selon les modalités suivantes :

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,
38,75 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 19 mars 2019

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

6.02 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME ROSE VADEBONCOEUR

CE14-673-1903

Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour raisons personnelles, de madame Rose Vadeboncoeur, technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Monique-Proulx. Cette démission est effective compter du 8 mars 2019, à 16 heures.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

6.03 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR LOUIS LANGLOIS

CE14-674-1903

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour retraite, de monsieur Louis Langlois, technicien en éducation spécialisée à l'école La Myriade J.-P.-H.-Massicotte. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 28 juin 2019, à 16 heures.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

6.04 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME LUCE DUMONT

CE14-675-1903

Madame Colette Vézina propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour retraite, de madame Luce Dumont, technicienne en documentation à l'école secondaire Le boisé. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 28 juin 2019, à 16 heures.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

6.05 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME JOSÉE CRÊTE

CE14-676-1903

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

la démission, pour retraite, de madame Josée Crête, enseignante en musique (champ 10), à l'école secondaire Le boisé. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.06 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME JULIE
POUDRIER

CE14-677-1903

Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Julie Poudrier, enseignante en santé (spécialité 19), au Centre de formation professionnelle Vision 20 20. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.07 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME CHANTAL
POISSON

CE14-678-1903

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Chantal Poisson, enseignante au primaire (champ 03), à l'école Pie-X. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.08 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME SUZANNE
HOULE

CE14-679-1903

Madame Colette Vézina propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Suzanne Houle, enseignante au primaire (champ 03), à l'école Sainte-Famille (Victoriaville). Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.09 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME ÉDITH MARIER

CE14-680-1903

Monsieur Jacques Daigle propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Édith Marier, enseignante en français (champ 12), à l'école secondaire Le tandem. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-681-1903 6.10 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME PATRICIA LAPOINTE
- Monsieur Jacques Daigle propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Patricia Lapointe, enseignante en arts (champ 11), à l'école secondaire Monique-Proulx. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- CE14-682-1903 6.11 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME JULIE VIGNEAULT
- Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Julie Vigneault, enseignante en administration, commerce et informatique (spécialité 1), au Centre de formation professionnelle Vision 20 20. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- CE14-683-1903 6.12 ANNULATION DU CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME MARYSE CHARLAND
- Madame Sylvie Bilodeau propose d'accepter la demande d'annulation du congé sabbatique à traitement différé de madame Maryse Charland, enseignante en univers social à l'école secondaire Le boisé, qui lui avait été accordé selon la résolution numéro CE13-827-1704 en date du 19 avril 2017.
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- CE14-684-1903 6.13 DÉMISSION, PERSONNEL PROFESSIONNEL, MADAME CHANTAL GARDNER
- Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Chantal Gardner, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire à l'école secondaire Le boisé. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective compter du 30 juin 2019, à 16 heures.
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- 7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- 8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

CE14-685-1903

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19 h 18.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

Michael Provencher, secrétaire général